Dispositions réglementaires

- Accès au lot (imposé) Dimensions : 6m par 5m
- Accès au lot (imposé) Dimensions : 4m par 5m
- Emprise parcellaire
- Zone de constructibilité
- Orientation du volume principal

Aménagement de l'espace public

- Chaussée - enrobé
- Liaison douce - Revêtement différencié
- Aire de présentation des OM - béton
- Hors périmètre PA
- Espaces paysagers - engazonnés
- Noue d'infiltration
- Stationnement - Pavés à joints engazonnés
- Bordure béton type A2 - vue 6cm
- Servitude de passage pour noue d'infiltration
- Bordure béton type A2 - vue 0cm
- Arbres tige à planter (fruitiers - pommiers) Nombre et emplacement indicatif
- Fil d'eau
- Clôture pour poste de refoulement
- Arbres et arbustes à conserver (implantation indicative)
- 73.80 Altitude projet
- 2% Pente voirie

- Périmètre Permis d'aménager - 14 470m²
- Périmètre urbanisable (hors recul Falaise) - 13 600m²

NB : Les surfaces des lots sont indicatives, elles ne seront définitives qu'à l'issue des travaux de bornage de l'opération.

NORD SUD INGENIERIE

LELIEVRE

PERMIS D'AMENAGER

" Le Carré Pontivyen "
VILLE DE PONTIVY

Phase	PLAN DE COMPOSITION
PA	

N° pièce	Echelle	Dossier	Edition
4	1/250	2123	30-11-23

Indice	Modifié le	Nature de la modification
A	06/05/2026	Séparation de l'opération en deux tranches

Emprise urbanisable :
13 600m² (Hors Recul Falaise)

Principe d'aménagement secteur Nord de la zone 1AUB

Périmètre Permis d'aménager
14 470m²

RECUL PAR RAPPORT A LA FALAISE

TRANCHE 1
TRANCHE 2

VOIE A

VOIE B

Liaison douce

Servitude de passage d'une noue pour gestion des EP

Rue Charles Gounod

Rue de Fetan Gaol

EU
Ai 78.86
Rd 77.83

N